



Dans ce numéro...

- Gestion du colostrum pour démarrer les veaux du bon pied
- Bien utiliser le fumier pour assurer la salubrité des aliments
- Possibilités de financement
- Possibilités de formation
- Conférences
- Liens vers des informations du Agrobio et des employés

Bienvenue à Agrobio

Evan Elford, spécialiste en culture de remplacement, MAAO et MAR

Meilleurs vœux de la part d'Agrobio Ontario!

Des conférenciers des plus intéressants vont faire des présentations un peu partout en Ontario au cours des deux prochains mois, notamment dans le cadre de la Conférence agricole du Sud-Ouest, des ateliers de l'EFAO, du colloque sur l'agriculture biologique de Guelph, de l'Ontario Fruit and Vegetable Convention (OFVC) et de la Journée Éco-ferme.

À titre d'exemple, cette année en février, l'atelier sur l'agriculture biologique à l'OFVC à Niagara Falls portera sur la lutte antiparasitaire. Nos conférenciers sont Eric Gallandt de l'Université du Maine, Jason Deveau et Melanie Filotas du MAAO et MAR. Eric Gallandt animera la séance, et présentera un aperçu de ses recherches et donnera des exemples pratiques de méthodes biologiques de lutte contre les mauvaises herbes dans les cultures horticoles. D'autres renseignements en lien avec la lutte antiparasitaire en production biologique seront présentés par les deux spécialistes du MAAO et du MAR. Pour plus d'information, voir le site Web de l'OFVC à www.ofvc.ca.

Petit rappel finalement du Bulletin du mois dernier pour les étudiants qui font des demandes d'admission à des programmes collégiaux ou universitaires pour 2014. En effet, on peut consulter une liste des programmes de niveau collégial et universitaire en agriculture et en horticulture biologiques sur le site Web du Centre d'agriculture biologique du Canada. Pour de plus amples renseignements, consulter leur site à www.organiccentre.ca.

Nous tenons à remercier encore une fois nos collaborateurs de même que CBC, l'EFAO, l'OCO ainsi que d'autres organisations qui distribuent régulièrement notre bulletin.

L'abonnement à ce bulletin est facile et gratuit. Pour obtenir plus de détails, aller la page suivante :

<http://www.omafra.gov.on.ca/french/subscribe/index.html#organic>

Ce bulletin est également affiché sur le site Web du MAAARO :

<http://www.omafra.gov.on.ca/french/crops/organic/news/news/organic.html>

L'Équipe d'Agrobio Ontario

Evan Elford – Editor, MAAO et MAR, spécialiste du développement des nouvelles cultures

Jack Kyle – MAAO et MAR, spécialiste des animaux pacageurs

Hugh Berges - MAAO et MAR, directeur, techniques horticoles

Katie Meagher – MAAO et MAR, spécialiste de la commercialisation

Mario Mongeon – MAAO et MAR, spécialiste en productions animales

Melanie Filotas - MAAO et MAR, spécialiste de la lutte intégrée contre les ennemis des cultures spéciales

Jacquie De Fields – MAAO et MAR, préposée au service à la clientèle

Julie Gamache – MAAO et MAR, préposée au service à la clientèle

Gestion du colostrum pour démarrer les veaux du bon pied

Mario S. Mongeon, spécialiste de l'élevage du bétail, Centre de ressources d'Alfred, MAAO

La mise bas est une source de stress pour la vache comme pour le nouveau-né. Une mise bas difficile peut entraîner des pertes de production, des infections et une fertilité médiocre chez les femelles. Le veau nouveau-né peut être affaibli et souffrir de grippe bovine ou de diarrhée en raison de ces complications et risque même de ne pas survivre.

Certains décès au cours des trois premières semaines ont été attribués à un échec du transfert passif de l'immunité maternelle au veau nouveau-né. La seule manière par laquelle un veau acquiert de l'immunité après sa naissance est par le colostrum. Les anticorps, aussi appelés immunoglobulines ou Ig, sont présents dans le colostrum de la mère et sont transférés au veau. Pour une courte période après la naissance, ces immunoglobulines seront absorbées telles quelles dans le sang par la membrane de l'intestin grêle. Ces immunoglobulines aideront le veau à combattre la maladie durant les premières semaines de sa vie, d'où l'importance de très bien gérer l'apport de colostrum.

Le colostrum est sécrété par la vache juste un peu avant et après la mise bas. Le vrai colostrum ne provient que de la première tétée puisque les tétées subséquentes sont moins concentrées en éléments nutritifs et en immunoglobulines. Des pertes de liquide du pie avant la mise bas vont réduire la concentration d'Ig dans le colostrum une fois que le veau est né.

Les trois conditions pour réussir le transfert passif de l'immunité par les immunoglobulines sont les suivantes : qualité, quantité et rapidité. L'apport de colostrum de qualité en bonne quantité rapidement après la naissance augmentera considérablement les chances de survie du veau, et contribuera à sa bonne santé et à sa performance future.

Qualité

Le colostrum contient plus d'énergie et de protéines que le lait. La quantité d'immunoglobulines par millilitre de colostrum ainsi que la propreté de ce dernier vont déterminer sa qualité. Afin de minimiser la contamination du colostrum, le pie doit être bien nettoyé. Le matériel utilisé pour la traite, l'entreposage et l'alimentation doit aussi être désinfecté. Le colostrum donné au nouveau-né devrait contenir au moins 50 mg/ml d'Ig et, idéalement, pas plus de 100 000 unités formant colonie /ml (estimation du nombre de bactéries).

Il est possible d'utiliser un réfractomètre pour mesurer le degré Brix afin d'évaluer la concentration en immunoglobulines du colostrum. Le réfractomètre est conçu pour mesurer la quantité de sucrose (sucre ordinaire) dans une solution, comme dans le sirop d'érable. Il est possible de relier la valeur Brix à la quantité d'Ig dans le colostrum. Une valeur Brix de 22 %

correspond à 50 mg d'Ig par ml. Il est facile d'utiliser un réfractomètre fiable et on peut en trouver en ligne à prix raisonnable (175 à 350 \$). Le modèle optique est moins cher que le numérique, mais il peut être plus compliqué à lire. Rechercher un réfractomètre dont l'échelle Brix se situe autour de 0 à 30 %.

La qualité du colostrum diminue rapidement après la mise bas, d'où la nécessité de le recueillir au cours des premières heures. Le colostrum provenant de vaches porteuses d'anticorps de la paratuberculose ne devrait pas être utilisé. Le colostrum d'apparence douteuse, provenant visiblement d'une vache atteinte de mammite, décoloré, avec des traces de sang ou aqueux doit aussi être jeté. Le colostrum fraîchement recueilli devrait être donné au veau immédiatement ou réfrigéré ou congelé dans l'heure qui suit, afin de prévenir toute prolifération bactérienne. Le colostrum réfrigéré ne devrait pas être gardé plus de 48 heures.

Les surplus de colostrum peuvent être congelés, et utilisés lorsque la qualité du colostrum d'une mère est douteuse. Puisque la concentration en Ig a tendance à augmenter avec le nombre de lactations, la congélation du colostrum provenant de vaches plus vieilles est logique. Le colostrum congelé peut être gardé jusqu'à un an. La technique utilisée pour le dégel est toutefois déterminante. Éviter d'exposer le colostrum à des températures supérieures à 40° C. Une fois dégelé, le colostrum devrait être donné immédiatement au veau, car la croissance bactérienne reprend aussitôt.

Quantité

Donner le colostrum aux veaux dès que possible après la naissance à une dose correspondant à 12 à 15 % du poids vif du veau, ce qui représente au moins trois à quatre litres selon les races. Les races plus costaudes comme les Holsteins devraient recevoir au moins quatre litres de colostrum d'excellente qualité peu après la naissance et deux autres litres dans les 12 heures qui suivent. Une grande quantité de colostrum ne compense pas une faible concentration d'anticorps (Ig), d'où l'importance d'en vérifier la qualité. Selon certaines recherches, la meilleure manière de s'assurer que les veaux ingèrent le colostrum dont ils ont besoin, dans les limites de temps prescrites, est de traire la vache et de donner une quantité connue de colostrum au veau nouveau-né.

Rapidité

Un veau nouveau-né devrait consommer du colostrum dès que possible après sa naissance. La capacité du veau à absorber les immunoglobulines par les membranes intestinales diminuera rapidement dans les six heures suivant sa naissance. En fait, le veau n'est en mesure d'absorber les Ig intactes durant les 30 premières heures de sa vie (**Tableau 1**). Une fois

passée cette période critique, les Ig seront digérées comme toute autre protéine dans le système digestif du veau. Les mises bas difficiles et le fait de laisser le veau téter de lui-même sont reconnus comme étant des conditions qui favorisent l'échec du transfert passif de l'immunité. Les veaux qui naissent sans assistance mais qu'on laisse téter par eux-mêmes ne se portent pas aussi bien, car ils ne consomment probablement pas le premier colostrum. Des recherches montrent que 25 % des veaux laissés à eux-mêmes NE TÊTENT PAS au cours des huit premières heures suivant leur naissance.

Post partum Delay	IG blood concentration
1 hour	23.0 mg
5 hours	17.7 mg
9 hours	12.5 mg
30 hours	0 mg

Tableau 1 : Absorption des immunoglobulines par le veau en fonction du temps.

Bien utiliser le fumier pour assurer la salubrité des aliments

Wayne Du, spécialiste de la salubrité des aliments à la ferme, MAAO et MAR

Utilisez-vous des amendements du sol comme du fumier ou du fumier composté? Êtes-vous au courant des risques qui y sont associés en matière de salubrité des aliments? Voici quelques conseils utiles pour protéger vos cultures des risques de contamination.

Quelle est la différence entre le fumier ordinaire et le fumier composté?

- Le fumier ordinaire est composé d'excréments animaux frais ou non traités, avec ou sans litière.
- Le fumier composté est composé de fumier qui a été traité ou transformé en vue d'éliminer ou de réduire le nombre de bactéries nocives.

Petits conseils sur l'utilisation du fumier composté

- Veillez à ce que le fumier soit composté selon des méthodes appropriées afin de vous assurer que la concentration d'agents pathogènes soit ramenée à un niveau acceptable. Facteurs ayant un effet sur la qualité du compost :
 - a. Température : de manière générale, 55 °C pendant trois jours; retournez le tas tous les 15 jours.
 - b. Ration carbone/azote : idéalement ratio C:N de 25:1 ou 30:1.
 - c. Aération : par retournement fréquent du tas.
 - d. Humidité : idéalement 50 à 60 % d'eau en poids.

- Nettoyez et désinfectez tout équipement utilisé pour manipuler le fumier non traité avant de manipuler le fumier totalement composté et entre les utilisations.
- Si du fumier non traité est acheté, exigez un certificat d'analyse ou de la documentation sur la méthode de traitement de la part du fournisseur afin de vous assurer que le procédé de compostage est vraiment complété.

Petits conseils sur l'utilisation du fumier ordinaire

- Si possible, évitez d'utiliser du fumier qui présente un plus grand risque de contamination microbienne que le fumier composté.
- Incorporez le fumier dans le sol dans les 24 heures suivant l'épandage afin de minimiser la contamination aux cultures voisines, causées par la dérive ou le ruissellement.
- Mettez en place des bandes de végétation de cinq à dix mètres le long des cours d'eau afin de réduire le risque que les agents pathogènes s'introduisent dans l'eau.
- N'épandez de fumier sur sol gelé ou lorsqu'il pleut.
- Faites preuve de vigilance en utilisant le fumier pour fertiliser des cultures de fruits ou légumes frais qui peuvent être consommés crus :
- Prévoyez un minimum de quatre mois entre l'épandage de fumier et la récolte.
- Veillez à ce que le fumier n'entre pas en contact avec la portion comestible de la culture.
- Épandez le fumier après la récolte.
- Épandez le fumier les années sans récolte.

Pour plus d'information sur le fumier et le compostage, la manipulation et l'épandage adéquats du fumier, ainsi que sur les exigences en matière d'entreposage, consultez la *Loi sur la gestion des éléments nutritifs de l'Ontario* ainsi que les fiches techniques du MAAO/MAR sur le compostage du fumier.

La salubrité des aliments est la responsabilité de chacun. Pour participer à nos ateliers gratuits en ligne sur l'utilisation du fumier et sur d'autres sujets importants concernant la salubrité des aliments, voir le site www.ontario.ca/salubritedesaliments ou composer le 1 877 424-1300. Les pratiques en matière de salubrité des aliments permettent à l'industrie agroalimentaire de rester concurrentielle, productive et d'assurer son avenir.

Possibilités de financement

Bourses et allocations pour les ateliers d'hiver de l'EFAO

Bourses (quatre bourses offertes). Les bourses vont couvrir les coûts de l'atelier et des frais d'adhésion d'un an à l'EFAO, soit une valeur pouvant aller jusqu'à 120,00 \$. Les récipiendaires devront collaborer avec le coordonnateur de l'atelier le jour de l'évènement (prise de photos, notes, soutien à l'inscription et à la mise en place du matériel) et devront rédiger un article sur un aspect couvert dans l'atelier pour le bulletin de l'EFAO.

Allocations (quatre allocations offertes). Pour être admissible à une allocation, il faut être membre en règle de l'EFAO. Dans le cas contraire, on doit devenir membre avant de présenter sa demande d'allocation. Consultez le site www.efao.ca/membership/ ou composez le 519 822-8606 afin d'obtenir de l'information sur le processus à suivre pour devenir membre de l'EFAO. Chaque allocation couvrira le coût total de l'atelier choisi, soit jusqu'à 80 \$. Veuillez présenter une courte lettre décrivant qui vous êtes, et comment votre participation à l'atelier contribuera à votre éducation en agriculture écologique ou à vos plans dans ce domaine. Assurez-vous de préciser le nom de l'atelier d'hiver auquel vous souhaitez participer.

Note. Si vous faites une demande pour les ateliers d'une demi-journée le **vendredi seulement**, vous pouvez vous inscrire aux ateliers *Cultures maraîchères biologiques intensives* (le matin) et *Exploration des médias sociaux et des ventes en ligne directes pour les agriculteurs* (l'après-midi).

Veuillez présenter une lettre de 500 mots maximum à Rebecca Hodges à l'adresse suivante : rebecca@efao.ca. **Toutes les demandes doivent être reçues pour le mercredi 15 janvier 2014 et les bénéficiaires seront avisés pour le vendredi 17 janvier 2014.**

Fonds de promotion des produits alimentaires locaux

Le Fonds de promotion des produits alimentaires locaux est une initiative échelonnée sur trois ans qui dispose d'une somme maximale de 10 millions de dollars annuellement en vue de soutenir des projets novateurs en matière d'alimentation locale. L'objectif est de réduire les obstacles au développement économique régional et de contribuer à la durabilité de ce développement tout en permettant des répercussions positives sur l'économie ontarienne.

Le Fonds soutiendra quatre catégories de projets :

1. Réseaux de produits alimentaires locaux et régionaux.

2. Amélioration de la technologie, des capacités et de l'accroissement des petites immobilisations.
3. Recherche et pratiques optimales.
4. Éducation, marketing et sensibilisation.

Pour de plus amples renseignements et des lignes directrices sur le Fonds, veuillez consulter le site Web du MAAO et du MAR à : <http://www.omafra.gov.on.ca/french/about/localfood.htm>

Programmes d'aide financière de Cultivons l'avenir 2 destinés aux producteurs, aux organisations et aux partenariats

Cultivons l'avenir 2 est une initiative fédérale-provinciale-territoriale qui vise à stimuler l'innovation, la compétitivité et le développement des marchés dans le secteur canadien de l'agroalimentaire et des produits agricoles. En Ontario, les exploitations agricoles et les partenariats et organisations des secteurs de l'alimentation et des bioproduits peuvent élaborer leur propre plan et saisir les occasions d'accroître leurs profits, d'élargir leur marché et de gérer les risques.

Secteurs prioritaires pour l'aide financière liée à Cultivons l'avenir 2

Les producteurs, les organisations et les partenariats peuvent présenter une demande d'aide financière dans six secteurs prioritaires qui mettent l'accent sur l'innovation :

- Changements environnementaux et climatiques
- Systèmes d'assurance (salubrité des aliments, traçabilité et bien-être des animaux)
- Développement des marchés
- Santé des animaux et des végétaux
- Amélioration de la productivité au travail
- Développement des affaires et du leadership

Aide financière pour le renforcement des capacités

Une aide financière à coûts partagés est offerte aux clients admissibles pour leur permettre d'acquérir des compétences supplémentaires, d'effectuer des évaluations et vérifications approfondies et d'élaborer un plan d'affaires.

Le renforcement des capacités est un moyen de préparer les clients à présenter une autre demande d'aide financière à coûts partagés pour la mise en œuvre de projets. Les demandes d'aide financière pour le renforcement des capacités seront acceptées en continu.

Voici des exemples d'activités liées au renforcement des capacités :

- Évaluation effectuée par un conseiller qualifié (p. ex. un ingénieur)

- Rédaction d'un plan et d'un rapport contenant des recommandations sur la mise en œuvre de pratiques exemplaires de gestion améliorées pour l'irrigation et la fertirrigation (p. ex. dans les champs et les serres)
- Évaluation de la consommation d'énergie pour les bâtiments agricoles existants qui vise à réduire la dépendance à l'électricité et aux combustibles fossiles ainsi que les émissions de gaz à effet de serre
- Prévention des dommages causés par la faune en vue de réduire l'endommagement des cultures ou des biens ou les problèmes causés au bétail par la faune
- Évaluation des marchés, élaboration d'un plan de marketing et conception de documents de communication
- Planification de la lutte antiparasitaire intégrée
- Évaluation du coût de production
- Élaboration d'un plan de relève, d'un plan d'expansion, d'un plan de gestion des ressources humaines et d'un plan d'affaires

Aide financière pour la mise en œuvre de projets

Les clients peuvent être admissibles à une aide financière à coûts partagés pour la réalisation de projets qui faciliteront l'atteinte de leurs objectifs d'affaires. Les demandes relatives à la mise en œuvre de projets seront examinées et évaluées en fonction du mérite. Les clients qui établissent un plan de travail ou d'affaires et un budget détaillés et qui obtiennent les permis et approbations applicables avant de présenter une demande augmentent leurs chances d'obtenir une aide financière.

Le montant maximal que peut recevoir une entreprise agricole pendant la durée du programme quinquennal (du 1^{er} avril 2013 au 31 mars 2018) s'élève à 350 000 \$.

On recommande fortement aux producteurs de participer à un atelier gratuit sur le renforcement des capacités, comme celui sur le Programme Canada-Ontario des plans agroenvironnementaux (4^e édition) ou Faites fructifier les profits de votre ferme.

Dates importantes

À compter du 26 juin 2013 – Réception en continu des demandes de tous les clients admissibles qui souhaitent bénéficier de l'aide financière pour le renforcement des capacités

Du 28 octobre au 12 décembre 2013 – Réception des demandes des organisations et partenariats concernant l'aide financière pour la mise en œuvre de projets

Du 16 décembre 2013 au 30 janvier 2014 – Réception des demandes de tous les clients admissibles, c.-à-d. les producteurs, les organisations et les partenariats, concernant l'aide financière pour la mise en œuvre de projets

Veillez consulter le site Web de Cultivons l'avenir 2 à l'adresse suivante : www.ontario.ca/cultivonslavenir2.

La liste complète des programmes et services destinés aux agriculteurs de l'Ontario figure dans le site Web du MAAO et du MAR ainsi que dans la fiche technique intitulée *Programmes et services à l'intention des agriculteurs ontariens*. Pour obtenir d'autres détails, rendez-vous au www.omafr.gov.on.ca/french/busdev/facts/progserv.htm ou communiquez avec le Centre d'information agricole du MAAO et du MAR, au 1 877 424-1300, pour demander une copie papier de la fiche technique.

Possibilités de formation

Programmes offerts par des collèges et universités pour 2014

(Liste du CABC)

Bon nombre de programmes collégiaux et universitaires offrent des cours en agriculture biologique ou durable, sur le campus et en ligne. La liste ci-dessous décrit des programmes de niveau collégial et universitaire donnés sur des campus. Si vous connaissez d'autres programmes en agriculture biologique ou durable qui sont offerts au Canada, veuillez nous le faire savoir afin que nous puissions mettre cette liste à jour pour le prochain numéro du Bulletin Agrobio Ontario.

Provinces de l'Atlantique

La Faculté de l'Agriculture de l'Université Dalhousie offre des cours crédités sur les **principes de la production horticole biologique** (HORT2001). Les étudiants qui suivent des cours en production animale (AS490, AS492, AS494) pour des crédits menant à un diplôme auront aussi la possibilité de choisir un module en **production laitière biologique**. Pour plus d'information, consultez le site suivant : [Faculté de l'Agriculture](#)

Colombie-Britannique

L'Université de la Colombie-Britannique offre un cours en agriculture durable. Pour plus d'information, consultez le site suivant : [Principaux indicateurs en agriculture durable](#)

L'Université polytechnique de Kwantlen offre un baccalauréat en sciences appliquées en agriculture durable à ses campus de Surrey, de Richmond et de Langley. [Baccalauréat en sciences appliquées en agriculture durable – Aperçu et liste des cours](#)

Ontario

Le Collège d'agriculture de l'Ontario de l'Université de Guelph est un réseau de collèges qui offrent des programmes collégiaux et universitaires en agriculture et en horticulture. Les campus de Guelph, de Kemptville et de Ridgeway offrent des cours en anglais et le campus d'Alfred offre des cours en français. Le campus de Guelph offre un [B.Sc.\(Agr\) en agriculture biologique](#). [Programme en agriculture biologique, Université de Guelph](#) [Département de phytotechnie](#)

Aux campus d'Alfred et de Kemptville, des cours de niveau collégial sont offerts en production végétale biologique, en production animale biologique, en fertilisation biologique et en production biodynamique. Consultez la liste ci-dessous pour vérifier les cours qui sont offerts à chaque endroit.

Descriptions et lieux des cours de niveau collégial Québec

Le campus Macdonald de l'Université McGill offre une mineure en agriculture écologique pour les étudiants inscrits au programme du baccalauréat et au certificat pour les étudiants qui ont déjà terminé un premier cycle d'études universitaires (B.Sc.). Il existe plusieurs cours de base, offerts dans le cadre de divers programmes, qui sont fortement orientés vers l'agriculture biologique, et les cours complémentaires offrent un certain contenu dans ce domaine ou sont axés sur certains aspects relatifs à l'écologie.

[Information sur le programme d'agriculture écologique / Descriptions des cours](#)

Cours diffusés sur le Web par Centre d'agriculture écologique du Canada (CABC)

Des cours de niveau universitaire crédités et non crédités sont diffusés sur le Web par le CABC et bon nombre de ces cours peuvent être utilisés pour l'obtention d'un certificat spécialisé en agriculture biologique. Pour une liste des cours offerts au trimestre de l'hiver 2014, voir http://www.oacc.info/Courses/course_web.asp et pour des renseignements additionnels sur le certificat, consulter <http://www.oacc.info/Courses/certificate.asp>.

Certificat en agriculture durable – Parrainé par Agriculture Solutions Inc.

Date : 27 au 30 janvier 2014 (cours échelonné sur quatre jours)

Lieu : Hôtel Delta, 50 Stone Road West, Guelph, Ontario
Pour plus d'information et pour s'inscrire, consulter www.agriculturesolutions.ca/events ou composer le 1 855 247-6548. Pour en savoir davantage, consulter le dépliant ci-joint.

Réunions de cuisine de l'EFAO

De nombreuses réunions de cuisine auront lieu cet hiver. Consultez le site de l'EFAO pour plus de renseignements au www.efao.ca

Colloques, réunions et tournées

Conférence agricole du Sud-Ouest

Date : 7 et 8 janvier 2014

Lieu : Campus Ridgetown de l'Université de Guelph, Ontario

Un atelier sur l'agriculture biologique est prévu dans le cadre du colloque 2014. Les renseignements sur le conférencier seront diffusés au cours des journées précédant le colloque.

Pour plus d'information, veuillez consulter le site Web

suivant : www.southwestagconference.ca

Programme des ateliers d'hiver de l'EFAO

1. Production écologique diversifiée de grain patrimonial - Table ronde

Date : Mercredi 29 janvier 2014 (10 h à 15 h)

Lieu : rue Dublin, United Church; 68, rue Suffolk O, Guelph, Ontario

Coût pour les membres : 80,00 \$

Coût pour les non-membres : 105,00 \$

Inscription et paiement en ligne à www.efao.ca/upcoming-events/ ou par téléphone au bureau de l'EFAO au 519 822-8606.

Cet atelier est rendu possible grâce à [l'initiative de la famille Bauta sur la sécurité des semences au Canada](#). Un nombre croissant d'agriculteurs produisent à petite échelle des grains patrimoniaux dans des exploitations agricoles diversifiées. Les agriculteurs cultivent du grain patrimonial depuis des siècles et ces cultures sont à l'origine des variétés utilisées de nos jours. Il n'est pas évident toutefois de cultiver de nouveau ces variétés dans le cadre d'une exploitation qui se veut rentable. L'atelier vous permettra de partager les connaissances de trois producteurs de grains patrimoniaux dans un contexte d'agriculture diversifiée. Ces producteurs discuteront de leurs pratiques culturales et de leurs manières d'affronter les difficultés agronomiques et économiques associées à la culture de grains patrimoniaux au sein d'une exploitation écologique diversifiée.

Participants à la table ronde :

Paul Spence : [LoMaximo Meats](#), Chatam-Kent, Ontario.
Chris Wooding : [Ironwood Organics](#), Gananoque, Ontario.

Thor Oechsner : Oechsner Farms, [Farmer Ground Flour](#), et [Wide Awake Bakery](#), Trumansburg, New-York.

2. Like it, Pin it, Tweet it! Exploration des médias sociaux et des ventes en ligne directes pour les agriculteurs

Date : Vendredi 31 janvier 2014 (13 h à 16 h)

Lieu : Édifice du MAAO, 1 Stone Rd., Guelph, Ontario

Coût pour les membres : 40,00 \$

Coût pour les non-membres : 65,00 \$

Inscription et paiement en ligne à www.efao.ca/upcoming-events/ ou par téléphone au bureau de l'EFAO au 519 822-8606.

Explorez l'univers des médias sociaux et les techniques de ventes directes en ligne pour faire la promotion de votre entreprise agricole. Les participants pourront recevoir des conseils pour les aider à améliorer leur présence en ligne par l'intermédiaire de divers médias sociaux et par des plateformes de commercialisation en ligne.

Modérateur : Jennifer Kucharczyk, coordonnatrice des communications, Sustain Ontario

Participants à la table ronde :

Erica Lemieux : [City Seed Farm](#) Toronto, Ontario.

Dana Thatcher : [Thatcher Farms](#), Rockwood, Ontario.

3. Discussion sur la fabrication de fromages à la ferme (plus une visite d'un kiosque de vente au détail à [Ouderkirk & Taylor](#) et une dégustation de fromages à [OX Restaurant](#))

Date : Vendredi 31 janvier 2014 (9 h 45 à 14 h 30)

Lieu : 10, rue Carden, Guelph, Ontario

Coût pour les membres : 65,00 \$

Coût pour les non-membres : 90,00 \$

Inscription et paiement en ligne à www.efao.ca/upcoming-events/ ou par téléphone au bureau de l'EFAO au 519 822-8606.

Cette séance d'introduction est destinée à ceux qui sont tentés de démarrer une petite entreprise de production laitière ovine ou caprine et qui souhaitent se renseigner davantage sur la manière de produire du fromage à la ferme dans ce secteur. La discussion sera suivie d'une visite d'[Ouderkirk & Taylor](#), ainsi que d'une dégustation de fromages et d'une rencontre amicale à [OX Restaurant](#). Les sujets suivants seront discutés : l'infrastructure agricole en Ontario, les coûts et les points à tenir compte dans le cadre du démarrage d'une entreprise, le matériel requis, les occasions et les défis pour les nouveaux producteurs, les races à privilégier et les pratiques d'élevage. Cet atelier convient particulièrement à ceux et celles qui sont en phase exploratoire ou qui élèvent déjà un petit troupeau laitier.

Participants à la table ronde :

Elisabeth Bzikot : [Ewenity Dairy Co-operative and Best Baa Farm](#), Fergus, Ontario

George Taylor : [C'est Bon Cheese](#), St Mary's, Ontario

Julie Belli : [Harmony Tree Farm](#), Uxbridge, Ontario

4. Cultures maraîchères biologiques intensives

Date : Vendredi 31 janvier 2014 (9 h à 12 h)

Lieu : Édifice du MAAO, 1 Stone Rd., Guelph, Ontario

Coût pour les membres : 50,00 \$

Coût pour les non-membres : 75,00 \$

Inscription et paiement en ligne à www.efao.ca/upcoming-events/ ou par téléphone au bureau de l'EFAO au 519 822-8606.

Jean-Martin Fortier, auteur du [Jardinier maraîcher](#), qui a aussi été récemment traduit en anglais grâce au soutien de la campagne en ligne de FarmStart, revient à Guelph pour un autre atelier de l'EFAO! L'an dernier, nous avons appris comment lui et sa conjointe ont réussi à vendre pour plus de 130 000 \$ de légumes cultivés sur 1,5 acre de terre. Cette année, Jean-Martin expliquera comment ses méthodes technologiquement rudimentaires donnent de hauts rendements. Il donnera de l'information détaillée sur les techniques, les outils et la technologie appropriée qui font des [Jardins de la Grelinette](#) une microferme productive et rentable. Au cours de l'atelier, vous recevrez des renseignements directement applicables à votre production maraîchère qui permettront de vous améliorer avant de grossir votre exploitation. Cet événement fait partie d'une visite de conférencier en Ontario parrainée par FarmStart. Pour d'autres sites et dates de visite, consultez le site Web de

FarmStart à www.farmstart.ca.

Jean-Martin Fortier et sa conjointe Maude-Hélène Desroches sont les fondateurs des Jardins de la Grelinette, une microferme reconnue mondialement pour sa productivité élevée et sa rentabilité et qui utilise des méthodes de production à faible technologie et à haut rendement. Il a écrit des articles sur son travail dans des revues populaires comme le *Canadian Organic Grower*, *La Terre de Chez Nous* et *Growing for Market*. Il a animé plus de 50 ateliers et colloques en Europe, au Canada et aux États-Unis. Jean-Martin collabore aussi occasionnellement à titre de conseiller sur les instruments et l'équipement appropriés avec des sociétés comme Johnny's Selected Seeds et Dubois Agri-Novation. Son premier livre, *Le Jardinier-Maraîcher*, s'est vendu à plus de 15 000 exemplaires en version française originale depuis sa publication à l'automne 2012.

Catching the Wave – Colloque et exposition 2014 sur l'agriculture biologique de Guelph

Date : 30 janvier au 4 février 2014

Lieu : Centre universitaire de Guelph, Ontario

Le MAAO et le MAR présenteront deux ateliers au colloque 2014.

Pour plus d'information, consultez le site Web du colloque au www.guelphorganicconf.ca ou composez le 519 824-4120, poste 56311.

Ontario Fruit and Vegetable Convention (OFVC)

Date : 19 et 20 février 2014

Lieu : Scotiabank Convention Centre, 6815, avenue Stanley, Niagara Falls, Ontario

Un atelier sur l'agriculture biologique accueillera Eric Gallandt (Université du Maine) : Perspective sur les systèmes de lutte contre les mauvaises herbes : désherbage mécanique, rotation, cultures de couverture et banque de semences de mauvaises herbes. Jason Deveau, MAAO et MAR : Épandage d'amendements et produits de lutte antiparasitaire biologiques.

Melanie Filotas, MAAO et MAR : Lutte antiparasitaire en production horticole biologique.

Pour plus d'information, consultez le site Web de l'OFVC à www.ofvc.ca

Journée Éco-ferme 2014

Date : 22 février 2014

Lieu : Le Ramada Inn, 805, avenue Brookdale, Cornwall, Ontario

Inscription hâtive en ligne ou par la poste.

Les frais d'inscription comprennent le repas du midi :

- Adulte : 56,50 \$ (67,80 \$ à la porte)
- Membres de Cultivons biologique Canada ou d'Organic Meadow : 45,10 \$ (56,50 \$ à la porte) Étudiant : 28,25 \$
- Âge d'or : 33,90 \$

Pour plus d'information et un dépliant détaillé sur le colloque, consultez le site Web de COG à www.cog.ca/ottawa/eco-farm-day

Liens vers des informations du Agrobio et des employés

Techniques horticoles

Mike Celetti	phytopathologiste, chef du programme de pathologie – Horticulture 519-824-4120, x58910
Jim Chaput	Coordonnateur des mesures de lutte à emploi limité/MAAARO 519-826-3539
Hannah Fraser	chargée de programme, entomologie des cultures horticoles 905-562-1674
Kristen Callow	chargée de programme, lutte contre les mauvaises herbes - cultures horticoles/MAAARO 519-738-1232
Christoph Kessel	chargé de programme, nutrition des cultures horticoles 519-824-4120, x52480
Deanna Németh	chargée de programme, gestion des éléments nutritifs des cultures horticoles/MAAARO 905-562-1170
Anne Verhallen	spécialiste de la gestion des sols 519-674-1614
Poste vacant	chargé de programme, production de cultures biologiques 519-826-4587
Denise Beaton	chargée du programme de protection des cultures 519-826-6594
Jason Deveau	spécialiste de la technologie d'application des pesticides 519-426-8934

Horticulture

Marg Appleby	spécialiste des systèmes de lutte intégrée contre les ennemis des cultures 613-475-5850
Eugenia Banks	spécialiste de la pomme de terre 519-826-3678
Wendy McFadden-Smith	spécialiste de la lutte intégrée des ennemis des fruits tendres 905-562-3833
Jennifer DeEll	chargée de programme, qualité des produits maraîchers frais 519-426-1408
Pam Fisher	spécialiste de la culture des petits fruits 519-426-2238
Janice LeBoeuf	spécialiste de la culture des légumes 519-674-1699
Elaine Roddy	spécialiste de la culture des légumes 519-674-1616
Kathryn Carter	spécialiste de la culture des fruits tendres et du raisin 905-562-1639
Leslie Huffman	spécialiste des pommes 519-738-1256
Kristy Grigg-McGuffin	spécialiste de la lutte intégrée contre les ennemis des fruits à pépins 519-426-4322
Marion Paibomesai	spécialiste de la culture des légumes 519-826-4963

Serriculture, Agroforesterie et Cultures spéciales

Jim Todd	spécialiste en cultures de remplacement 519-426-3823
Melanie Filotas	spécialiste de la lutte intégrée contre les ennemis des cultures spéciales 519-426-4434
Sean Westerveld	spécialiste de la culture du ginseng et des herbes médicinales 519-426-4323
Evan Elford	spécialiste en cultures de remplacement 519-426-4509
Wayne Brown	spécialiste de la floriculture en serre 905-562-4141, x179
Graeme Murphy	spécialiste de la lutte intégrée contre les ennemis des cultures floricoles en serre 905-562-4141, x106
Shalin Khosla	spécialiste de la culture des légumes en serre 519-738-1257
Gillian Ferguson	spécialiste de la lutte intégrée contre les ennemis des cultures légumières en serre 519-738-1258
Pam Charbonneau	spécialiste de la production du gazon 519-824-4120, x52597
Jennifer Llewellyn	spécialiste de la culture en pépinière 519-824-4120, x52671
Todd Leuty	spécialiste de l'agroforesterie 519-826-3215
Mahendra Thimmanagari	spécialiste des bioproduits à base de plantes 519-826-4593

Grandes cultures

Horst Bohner	spécialiste de la culture du soja 519-271-5858
Ian McDonald	coordonnateur de la recherche appliquée, grandes cultures 519-482-5129
Peter Johnson	spécialiste de la culture des céréales 519-271-8180
Albert Tenuta	phytopathologiste et chargé de programme, grandes cultures 519-674-1617
Tracey Baute	chargé de programme, entomologie des grandes cultures 519-674-1696
Scott Banks	spécialiste des cultures émergentes 613-258-8359
Gilles Quesnel	chargé de programme, lutte intégrée contre les ennemis des grandes cultures (bilingue) 613-258-8250
Bonnie Ball	spécialiste de la fertilité du sol 519-271-9269
Adam Hayes	spécialiste de la culture des fourrages 519-674-1621
Greg Stewart	chargé de programme, industrie du maïs 519-824-4120 x54865
Michael Cowbrough	chargé de programme, lutte contre les mauvaises herbes - grandes cultures 519-824-4120 x52580
Joel Bagg	spécialiste de la culture des fourrages 705-324-5856
Christine Brown	chargée de programme, gestion des éléments nutritifs des grandes cultures 519-537-8305
Brian Hall	spécialiste de la culture des haricots comestibles et du canola 519-271-0083

Bétail

Tom Wright	spécialiste de la nutrition des bovins laitiers 519-824-4120 x56281
Jaydee Smith	chargée de programme, systèmes de production porcine 519-674-1542
Mario Mongeon	spécialiste de l'élevage du bétail (bilingue) 613-679-0937
Albert Dam	spécialiste de l'aviculture 519-824-4120 x54326
Brian Lang	chargé de programme, systèmes de production laitière 519-537-8786
Doug Richards	spécialiste de l'engraissement et de la finition des porcs 519-482-3133
Ron Lackey	spécialiste des ingrédients et des sous-produits, alimentation animale 519-271-7407
Anita O'Brien	spécialiste des moutons et des chèvres 613-258-8299
Brian Tapscott	spécialiste de l'élevage d'animaux non traditionnels 519-846-3400
Chisptoph Wand	spécialiste de la nutrition des bovins de boucherie, des moutons et des chèvres 519-824-4120 x53670
Brian Pogue	chargé de programme, bovins de boucherie 519-826-5106
Nancy Noecker	spécialiste des exploitations vache-veau 613-258-8476
Delma Kennedy	spécialiste, programmes de génétique, de reproduction et de performance des moutons 519-846-3398
Steve Naylor	spécialiste de l'aquaculture 519-826-3172
Tom Hamilton	chargé de programme, systèmes de production bovine de boucherie 705-647-2087
Jack Kyle	spécialiste des animaux de pâturage 705-324-5855

Liens vers des informations biologiques

Organic Council of Ontario (OCO)

(disponible en anglais seulement)

<http://www.organiccouncil.ca>

Cultivons Biologique Canada

<http://www.cog.ca>

Agriculture organique de MAAARO

<http://www.ontario.ca/organic>

Ecological Farmers of Ontario

(EFO)

(disponible en anglais seulement)

<http://www.efao.ca>

Centre d'agriculture biologique du Canada

<http://www.oacc.info>

Agricultural Information

Contact Centre:

1-877-424-1300

E-mail: ag.info.omafra@ontario.ca

www.ontario.ca/omafra

©Imprimeur de la Reine pour l'Ontario, 2013

Agrobio decembre 2013